



ELECTIONS AU CONSEIL DE RESIDENCE 2018

Conformément au règlement des élections au conseil de résidence, le Directeur général du Centre Régional des Œuvres Universitaires de Lyon,

Arrête

Article 1 : Dates et modalités du scrutin

Des élections auront lieu du **mardi 6 novembre à 9h au vendredi 9 novembre 2018 à 18h**. Cette année le scrutin se fera par **voie électronique**.

Article 2 : Nombre de sièges par collège (1 résidence ou un groupement de résidences)

Le nombre des sièges à pourvoir est le suivant :

Collèges	Nombre de sièges
Allix / Fort Saint-Irénée / Les Arches / J. Meygret / P. Magnin	4
La Duchère	2
Jussieu / Althéa / Einstein / Antonins / Jussieu Studios / Bugeaud	4
Puvis / Monod / Tonkin / Gounod	4
Bourg-en-Bresse	2
Garibaldi / Lirondelle / Madeleine / P. Blandan	4
Les Quais	2
Cavalier / P. Bert	2
Cartellier	2
Delessert / Voltaire/ Les Girondins	3
Mermoz/ Saint-Exupéry	4
Paradin	2
Croix du Sud	2
Césaire	2
Vétagro'Sup	2
Cotonne	2
Métare	2
Tréfilerie / Chavanelle	2
Roanne	2

Fait à Lyon le 27 septembre 2018
Le Directeur général


Christian Chazal